**Tolérance des vaccins anti-COVID19 chez des patients étiquetés allergiques à la pénicilline**

**Rahma Mezghani, Rim Atheymen, Imen Bouaiz, Rim Sahnoun, Kamilia Ksouda, Hanen Affes, Serria Hammami, Lobna BenMahmoud, Khaled Zghal**

**Service régional de pharmacovigilance de Sfax, laboratoire de pharmacologie, Faculté de Médecine Sfax, Université de Sfax.**

**Introduction :**

Des patients étiquetés allergiques à la pénicilline ont été adressés au centre régional de pharmacovigilance de Sfax avant la vaccination anti-COVID19 pour évaluer la présence d’une contre-indication à cette vaccination.

**Objectif :**

L’objectif de ce travail est d'analyser tous les cas de patients étiquetés allergiques à la pénicilline et adressés au service régional de pharmacovigilance de Sfax avant la vaccination anti-covid-19 et de vérifier la tolérance des vaccins anti-COVID19 après leur réalisation chez cette population.

**Patients et méthodes :**

Il s’agissait d’une étude prospective qui se déroulait auprès des patients étiquetés allergiques à la pénicilline et qui ont été adressés au centre régional de pharmacovigilance de Sfax durant la période allant du mois d’avril 2021 au mois de mai 2022. L’étude d’imputabilité a été faite selon la méthode française de Bégaud. La vérification de la tolérance des vaccins anti-covid19 a été faite par le contact téléphonique des patients.

**Résultats :**

L’échantilloncomportait 200 patients qui ont été adressé au centre régional de pharmacovigilance. Il s’agit de 137 femmes et de 63 hommes d’âge compris entre 27 ans et 79 ans. Le score d’imputabilité final, chez ces patients, a été coté exclu : dans 1 cas, douteux : dans 21 cas, plausible : dans 100 cas et vraisemblable : dans 76 cas. L'étude de la survenue d’une manifestation post vaccinale indésirable (MAPI) montre que seulement 67 patients la développaient soit 33.5% des patients. Il s’agit dans la plupart des cas de manifestions banales pseudo-grippales. Les réactions cutanées ont été survenues seulement dans 3 cas et ont été rattachées à la réponse immune post vaccinale.

**Conclusion**

L’allergie à la pénicilline a constitué lors de la pandémie de COVID 19 une cause importante pour la réticence à la vaccination anti-COVID 19 par crainte de la récidive de la réaction allergique vécue avec la pénicilline. Ce travail serait utile pour lever la crainte des vaccins anti-COVID 19 en cas d’allergie à la pénicilline.